

# L'élaboration du SCoT de la Métropole du Grand Paris: enjeux et perspectives

## Pourquoi cette formation?

Initiée en juin dernier ; l'élaboration du Schéma de cohérence territoriale (SCoT) de la Métropole du Grand Paris (MGP) doit franchir une étape importante avec le lancement des concertations puis l'adoption de son cadre de référence avant l'été. Vont être concernés tous les élu-es franciliens, quel que soit leur territoire : communes, établissements publics territoriaux (EPT), métropole, mais aussi départements et région. S'agissant d'une collectivité atypique, sur laquelle pèse encore de nombreuses incertitudes, cette journée de formation offrira aux élu-es une approche à la fois juridique et stratégique de l'élaboration de ce SCoT ; clé de voûte de la planification métropolitaine.

## Objectifs

- Appréhender l'élaboration et le contenu d'un SCoT, et plus particulièrement celui de la MGP
- Identifier la portée de ce SCoT grâce à une analyse stratégique
- Réfléchir aux contributions qui pourraient être portées par les élu-es lors de l'élaboration du SCoT

## Contenu

### MATIN

- **L'approche juridique : un SCoT inédit pour la Métropole du Grand Paris**
  - Comprendre ce qu'est un SCoT : élaboration, documents constitutifs
  - Les particularités du SCoT de la MGP : compétences, calendrier, imbrication avec les différents niveaux institutionnels
  - La portée du SCoT de la MGP : articulation avec les documents de référence (SDRIF, SRCAE,





## Programme de formation

07 avril 2018  
de 10:00 à 17:00  
Accueil 9:30

Paris  
Maison des Métallos - 94 Rue Jean-Pierre Timbaud Paris (75)

etc.), incidences et marges de manœuvre

- **Le diagnostic, état des lieux de la Métropole du Grand Paris**
  - Présentation et analyse
  - Constats et enjeux

### APRÈS MIDI

- **L'approche stratégique : mettre en perspective la planification métropolitaine**
  - Les enjeux géopolitiques des territoires
  - La pertinence des échelles
  - L'articulation entre les territoires
- **Le rôle des élu-es dans l'élaboration du SCoT**
  - Quelles priorités pour le SCoT de la MGP ?
  - Comment alimenter la concertation ?

## Intervenants

**Benjamin Ingelaere** - avocat

**Martin Vanier** – géographe – professeur à l'école d'urbanisme de Paris

